

Public concerné

Cette formation est ouverte à toute personne ayant le diplôme du baccalauréat.

Les candidats possédant un niveau équivalent par validation des acquis de l'expérience peuvent être admis après examen de la commission compétente.

Le recrutement se fait sur dossier en tenant compte éventuellement de l'expérience professionnelle de chaque candidat.

En raison du nombre limité de participants, seules les premières demandes d'inscription seront prises en compte.

Conditions de participation et de validation de la formation

Tout candidat qui participe à la formation s'engage à régler la totalité du coût d'inscription. Les candidats restent toutefois libres de ne pas suivre toutes les interventions programmées et d'assister à certaines d'entre elles seulement.

L'obtention du certificat implique la réussite à l'examen organisé en fin d'année. En cas d'échec à cet examen, la présence aux enseignements débouche sur la délivrance d'une attestation relative aux interventions suivies (assiduité et participation active).

Cette attestation mentionne les unités d'enseignement concernées, leur contenu et le nombre d'heures correspondant.

Calendrier de la formation

Le cycle de formation est d'une durée de **120 heures**.

Les cours se déroulent **un jour par semaine pendant 20 semaines**.

Coût de formation : 2 600 €

Responsable de la formation :

Anne MEYER-HEINE

Maître de conférence à Sciences Po Aix

Renseignements et inscriptions :

Dominique LÉGER

04 42 17 05 27

Mathilde HIMÉDA

04 42 17 04 74

formation.continue@sciencespo-aix.fr



Certificat

G

Gouvernance des âges :
enfance, jeunesse et
personnes âgées

Présentation

du certificat



Ce certificat propose aux professionnels de terrain et aux futurs décideurs une formation innovante à la gouvernance des âges extrêmes et au management du cycle de vie.

Les demandes de compétences en matière d'enfance, de jeunesse et de personnes âgées sont en progression. Le nombre de personnes de plus de 65 ans en France représente près de 20% de la population avec une augmentation de près de 4 points en 20 ans. Jusqu'en 2035, la proportion des plus de 60 ans devrait encore s'intensifier, compte tenu du vieillissement des générations issues du baby-boom. Les jeunes et notamment les enfants, population elle aussi vulnérable, nécessitent une prise en charge par des professionnels susceptibles de répondre à des interrogations spécifiques et de faire face à un cadre réglementaire qui évolue.

Cette formation a pour ambition d'aider les professionnels à répondre aux principaux défis relatifs à ces publics fragiles pour une meilleure intégration des âges extrêmes dans la société. Ce cursus présente l'originalité d'être pluridisciplinaire : il aborde non seulement les questions juridiques mais aussi les aspects sociologiques, de politiques publiques, éthiques et de management.



Programme

des unités
d'enseignement

UE 1 - Institutions sanitaires, sociales et médico-sociales : enfance et personnes âgées (12h)

UE 2 - Politiques publiques en direction de la petite enfance (6h)

UE 3 - Théories sociologiques sur les politiques des jeunes (6h)

UE 4 - Politiques publiques en direction des séniors (12h)

UE 5 - Droits et libertés des mineurs et protection des majeurs vulnérables (12h)

UE 6 - Questions éthiques soulevées par le progrès et le développement de la société (18h)

UE 7 - Gestion et management dans le secteur sanitaire, social et médico-social (12h)

UE 8 - Des défis pour les pouvoirs publics : les séniors et l'entreprise (6h)

UE 9 - Démographie sociale comparée et sociologie de la famille (12h)

UE 10 - Regard critique sur les idées reçues à propos de la vieillesse et du vieillissement (6h)

UE 11 - Organisation et financement de la dépendance (6h)

UE 12 - Stratégies et prospective des politiques des âges : le point de vue d'un acteur politique (6h)

UE 13 - Les carrières du médico-social : exercices d'interviews d'acteurs clés (6h)

Intervenants



L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs :

Anne MEYER-HEINE, maître de conférences HDR en droit public, Sciences Po Aix

Sandra MONTCHAUD, maître de conférences en Sciences de gestion, Sciences Po Aix

Raphaël LIOGIER, professeur des Universités en sociologie, Sciences Po Aix

Et de professionnels du secteur médico-social, parmi lesquels :

Isabelle DELAUNAY, chercheuse, sociologue, spécialisée dans la sociologie de la famille, du couple, de la filiation, de la parenté et du genre ainsi que la sociologie du droit civil et du droit social contemporains, correspondante du Centre Norbert Elias (UMR 8562), EHESS. Elle dirige l'Observatoire des politiques sociales et sanitaires.

Ariane FONTANA, avocate, membre des commissions « droit de la famille », « droit des mineurs » et « droit pénal » du Barreau d'Aix-en-Provence

Federico PALERMITI, directeur de l'Association Monégasque pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer (AMPA)

Amélie DIETLIN, directrice adjointe de la Protection Maternelle et Infantile, Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Alain FERETTI, membre de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), responsable des questions « Droit de la famille, Petite enfance et Parentalité »